



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
De LA 330° SECTION
CHAUMONT - NOGENT

INVITATION

330^{ème} section
CHAUMONT - NOGENT

Vous êtes invité(e) à assister à l'Assemblée Générale ordinaire de la 330^{ème} section des Médaillés Militaires de CHAUMONT- NOGENT qui se tiendra le **SAMEDI 05 AVRIL 2014** au mess du 61° Régiment d' Artillerie, quartier général d'Aboville à SEMOUTIERS.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 8 h 45 Accueil des participants (café)
- 9h 30 Mot d'accueil du Président
- 9h40 Rapport moral
- 9h50 Bilan financier
- 10h00 rapport commissaires aux comptes
- 10h10 Prévision activités
- 10h15 Elections et réélections
- 10h40 Présentation nouveau comité et bureau
- 10h45 Présentation du régiment
- 11h00 Exposé du colonel Dutailly
- 11h30 Accueil des autorités
- 12h 00 Clôture de l'Assemblée Générale
- 12h15 Dépôt de gerbe au monument du régiment
- 12 h30 Vin d'honneur (offert par la section) +remise de récompenses
- 13h00 Repas (buffet froid)

NOTE IMPORTANTE :

Dans le respect de la réglementation et pour que les délibérations de l'Assemblée Générale soient valables, il est **indispensable**, si vous n'y participez pas, que vous retourniez au secrétaire le pouvoir joint en annexe.

LE PORT DE LA MÉDAILLE MILITAIRE EST VIVEMENT RECOMMANDÉ

Ainsi que le port de leur insigne pour les dames d'entraide

Nous sommes reçus par nos camarades d'active au sein d'un régiment », pour y entrer et y manger, il vous est donc demandé de fournir un certain nombre de renseignements à l'aide du document joint en annexe. Le plan « Vigipirate » étant en vigueur. Une liste de l'ensemble des personnes accédant sur la base doit être fournie à l'officier de sécurité à l'avance. Merci de respecter impérativement la date butoir, car passé le délai l'accès vous sera refusé. Merci de votre compréhension.

Nul ne peut prendre part à l'Assemblée Générale s'il n'est pas à jour de sa cotisation

Celles-ci sont normalement closes pour fin mars, le bilan devant être envoyé au siège pour cette date

Il est demandé à tous les adhérents titulaires d'une adresse « mail » de se faire connaître à l'adresse suivante georgio2552@hotmail.fr afin que nous soyons en mesure de compléter notre annuaire.

Déplacement pour le repas qui sera servi au lieu de restauration habituel du régiment situé vers l'ancien ordinaire sous forme d'un buffet froid.

TARIF La quote-part de chacun a été fixée à 25€ par personne et à 12€ par enfant de 7 à 15 ans (couvert gratuit pour les moins de 7 ans).

MENU

**Crudités – salade composée
Charcuteries diverses
Poisson et terrine de St Jacques
Viandes froides
Plateau de fromages
Dessert
Café**

Vins : Riesling, Cotes de Provence, Bordeaux

Le Président

JP PAQUET